

Paris, le 4 mai 2022

AIR FRANCE RÉDUIT DE MOITIÉ LES ÉMISSIONS DE CO₂ DE DEUX DE SES VOLS GRÂCE À UN ENSEMBLE D' ACTIONS DE LIMITATION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Une réduction obtenue sur deux vols à destination de Montréal et Lisbonne en activant des leviers de décarbonation éprouvés et en testant de nouvelles initiatives éco-responsables,
- Une illustration des engagements d'Air France en matière de réduction de son empreinte environnementale, en lien avec le programme Air France Act.

Le 13 avril dernier, Air France lançait « Air France ACT », un programme présentant sa nouvelle trajectoire de décarbonation visant -30 % d'émissions de CO₂ par passager-km d'ici 2030 par rapport à 2019, soit -12% d'émissions totales. Afin d'illustrer les voies permettant d'atteindre cet objectif, la compagnie met aujourd'hui en œuvre simultanément un ensemble d'actions sur deux de ses vols au départ de Paris-Charles de Gaulle.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du « *Skyteam Sustainable Flight Challenge*¹ », une initiative visant à stimuler et encourager l'innovation en invitant les compagnies membres de l'alliance à réaliser des vols les plus éco-responsables possibles du 1er au 14 mai 2022.

À travers cette opération, Air France entend :

- mesurer et démontrer l'efficacité de leviers déjà mis en œuvre et éprouvés tels que les appareils de nouvelle génération, les Carburants d'Aviation Durables (SAF), l'éco-pilotage, ou l'électrification des engins de pistes et de transport fret,
- explorer de nouvelles pistes susceptibles d'être exploitées à l'avenir comme le recours étendu à l'intelligence artificielle pour optimiser les routes aériennes, ou l'utilisation de tracteurs autonomes pour le transport de bagages,
- proposer à ses clients une offre de restauration plus durable, locale et de saison, limiter le gaspillage alimentaire en leur permettant de choisir le menu à bord en amont de leur vol, et limiter le plastique à usage unique,

L'opération s'est déroulée sur deux vols commerciaux, l'un à destination de Montréal opéré en Airbus A350, le 3 mai 2022, et l'autre à destination de Lisbonne, le 4 mai 2022, opéré en Airbus A220. Ces appareils de dernière génération, au cœur de la stratégie de renouvellement de la flotte d'Air France, consomment 20 à 25 % de carburant en moins que les avions de génération précédente. Leur empreinte sonore est réduite d'un tiers. D'ici 2030, ces appareils représenteront 70 % de la flotte Air France contre 7 % aujourd'hui grâce à un investissement d'un milliard d'euro par an d'ici 2025.

Ces deux vols étaient alimentés avec 16 % de Carburant d'Aviation Durable (SAF) pour le vol vers Montréal et 30 % pour le vol vers Lisbonne, contre 1 % actuellement pour les vols au départ de France dans le cadre de la réglementation. Ces carburants non fossiles sont produits

¹ « *Challenge Skyteam du vol le plus eco-responsable possible* »

à partir de biomasses comme des huiles de cuisson usagées. Ils n'entrent donc pas en concurrence avec la chaîne alimentaire et permettent en moyenne une réduction de 80 % des émissions de CO₂ par rapport au carburant conventionnel, sur l'ensemble de leur cycle de vie. Soit, pour reprendre l'exemple des huiles végétales usagées, en prenant en compte la captation de CO₂ lors de la croissance de la plante, sa première vie comme huile de cuisson, son recyclage et son utilisation comme carburant d'aviation.

Au sol et à bord, les pilotes ont mis en œuvre des actions d'éco-pilotage, comme le roulage sur un seul moteur au sol ou l'optimisation des trajectoires en temps réel, opérée en coordination avec les services de la navigation aérienne.

-50 % d'émissions de CO₂

L'activation de ces leviers a permis de réduire de moitié² les émissions de CO₂ sur chacun des deux vols. Cette opération et son résultat très significatif ont été rendus possibles grâce à l'engagement de représentants de tous les métiers d'Air France, pilotes, personnels navigants commerciaux, personnels des escales, du cargo et de la maintenance, services commerciaux et supports opérationnels. De nombreux acteurs et partenaires ont également apporté leur contribution à l'atteinte de cette performance, comme Airbus, TotalEnergies, Groupe ADP, Servair, Charlatte, Navya, les aéroports de Montréal et de Lisbonne. Cette action conjointe résonne avec la conviction d'Air France que la décarbonation du secteur aérien sera le fruit de la collaboration de tous, constructeurs, industriels, compagnies aériennes, autorités aéroportuaires, pouvoirs publics et instances nationales et internationales.

Vincent Etchebehere, Directeur du Développement Durable et des nouvelles mobilités d'Air France a déclaré : *« Après l'annonce de nos nouveaux objectifs de réduction d'émissions de CO₂ basés sur la science, il était important pour nous d'illustrer très concrètement la manière dont notre secteur doit se transformer pour répondre à l'urgence climatique. Sur deux vols, vers Montréal et Lisbonne, nous avons associé nos partenaires et nos clients dans une démarche visant d'une part à prouver la performance des leviers déjà connus et mis en œuvre, et à imaginer d'autre part des solutions nouvelles pour aller plus loin et plus vite dans la réduction de nos émissions. Notre transition environnementale est exigeante, complexe mais elle n'est pas une option. Air France est déterminée à explorer toutes les pistes d'innovation imaginées par les autres compagnies de l'alliance SkyTeam, qui partagent son ambition de rendre le transport aérien compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris ».*

Les enseignements chiffrés tels que le niveau de réduction des émissions de CO₂ pour chacun des leviers activés, de même que les retours des clients présents sur les deux vols seront analysés. Ils alimenteront notamment la réflexion sur les pistes les plus à même de limiter à l'avenir l'empreinte carbone des activités régulières d'Air France.

Ces enseignements seront partagés avec les autres compagnies de l'alliance SkyTeam ayant participé au « Skyteam Sustainable Flight Challenge ».

L'ensemble de la stratégie environnementale d'Air France peut être consultée sur le site dédié : airfranceact.airfrance.com.

² Ces chiffres seront affinés dans les prochains jours.

Les actions mises en oeuvre à chaque étape du voyage :

En amont du vol :

- Une communication invite les clients à limiter le volume et le poids des bagages emportés. Afin de limiter le gaspillage alimentaire, ceux-ci sont encouragés à préselectionner leur repas pour ne charger que les produits nécessaires ;
- Dans les salons : offre de restauration plus durable, locale et de saison, utilisation de matériaux écoresponsables ;
- Opérations 100% électriques au sol : repoussage électrique de l'avion, transport des équipages en bus électrique entre leur base et le point de parking de l'avion, tracteur autonome de bagages, transport électrique du fret.

À bord :

- Utilisation d'avions de nouvelle génération (Airbus A350, Airbus A220) émettant jusqu'à -25 % de CO₂ en moins ;
- Utilisation de Carburant d'Aviation Durable produit par TotalEnergies à hauteur de 16 % vers Montréal et 30 % vers Lisbonne, permettant dans le cas de ces deux vols, une réduction de 90 % des émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie, supérieure à la moyenne de 80 % retenue par l'industrie ;
- Pratique de l'éco-pilotage (un seul moteur mis en route au roulage, utilisation des innovations embarquées pour l'optimisation tactique des trajectoires, optimisation de la montée et de la descente), permettant de réduire de 3 à 4 % la consommation de carburant sur chaque vol ;
- Utilisation de matériel de restauration plus durable (Voiture Repas de nouvelle génération plus légère, plateaux recyclés et recyclables, vaisselle fabriquée à partir de bagasse, couverts et bâtonnets en bois FSC, gobelets en carton, suppression des bouteilles en plastique individuelles) ;
- Limitation du gaspillage par le choix du plat chaud en amont du vol pour toutes les cabines et distribution à la demande des trousse de confort (produites en matières recyclées et contenant des produits cosmétiques bio) en cabines Business et Premium Economy ;
- Tri sélectif à bord : tri notamment des bouteilles plastiques, des briques de jus et des canettes ;
- Mise en place d'une restauration plus durable, entièrement préparée en France, avec une offre 100% végétarienne sur moyen-courrier et la possibilité pour les clients voyageant vers Montréal de choisir en amont du vol entre une prestation végétarienne ou un plat intégrant de la viande origine France ou du poisson issu de la pêche durable MSC.

[Visuels à télécharger ici.](#)

Contacts presse : Agence Muze Communication

Fabienne Guérin – fguerin@muzecommunication.fr – 01 84 79 61 00 / 06 75 20 06 23

Marion Planque – mplanque@muzecommunication.fr – 01 84 79 61 05

Florent Cohen – fcohen@muzecommunication.fr – 01 84 79 61 04

corporate.airfrance.com - Twitter : @AFnewsroom